Commune de St-Julien-de-Coppel



Coppelloises, Coppellois, cher(e)s administré(e)s,

Nous allons, vous, nous, profiter de ces moments de répit et de repos que nous offre la période estivale. Pour certains, ce seront des vacances sur notre proche territoire, pour d'autres ce seront des vacances en France ou à l'étranger. En tout état de cause, nous allons avec plaisir, bénéficier des manifestations proposées ici ou là, dans les villes et les villages. Cellesci sont très souvent organisées à l'initiative de bénévoles. C'est un peu le sens de mon propos. Le bénévolat, et particulièrement dans nos territoires ruraux, reste le socle de notre société. Sans cet engagement associatif de celles et ceux qui s'investissent, il n'y aurait pas de vie associative. Il n'y aurait tout simplement pas de vie harmonieuse. Il ne vous échappe pas, que les discours politiques, au plus haut niveau, encensent nos territoires ruraux. Dans les faits, il en est tout autre. Ici une classe qui disparaît, voire une école qui ferme. Ici encore, un commerce, une poste, une perception, une gendarmerie, un hôpital qui disparaissent. Pour résister, il faut une vie et une animation locales. C'est ce à quoi s'attachent nos quelques trente associations. Qui ne trouve pas plaisir à chiner sur les brocantes de l'amicale laïque ou de Sous les marronniers. Qui n'est jamais allé voir un match de foot d'une de nos trois équipes. Qui n'a jamais échangé avec les habitants de Saint-Julien-des-Landes en Vendée ou de Frisange au Luxembourg, grâce aux rencontres organisées par les deux comités de jumelage. Qui n'est pas allé voir une exposition du club de dessin, ou vu au moins une fois une pièce de théâtre des Tréteaux Coppellois ou du théâtre des jeunes. Qui n'aimerait pas se défouler au rythme du viet Vo Dao, d'un des trois clubs de gymnastique, ou ne serait pas allé se détendre lors d'une séance de Taï-chi ou de sophrologie. Qui ne voudrait pas s'essayer à la couture. Qui ne tenterait pas ses premiers pas de danse latine, avec Ol'Pabeduco. Qui encore, n'a pas participé à une journée Téléthon organisée par Télédôme ou emmené ses enfants et petits enfants passer un bon moment de lecture à la bibliothèque. Qui n'a jamais fait ses courses au petit marché du Breuil. Qui n'a jamais fait appel aux sapeurs pompiers. Qui n'a pas eu envie de parcourir nos campagnes, avec les casques Coppellois. Qui n'a pas participé à une commémoration avec La FNACA et la FNDIRP, ou festoyé lors d'un repas organisé par les chasseurs. Qui n'a pas envie d'aborder le troisième âge avec sourires d'automne.

Je suis fier, nous sommes fiers de ces bénévoles, qui sans cesse, cherchent de nouvelles activités et de nouvelles animations. La municipalité sera toujours à leur côté pour leur faciliter les choses. Mais cela ne suffit pas. Le bénévolat est chronophage, il prend du temps et de l'énergie. Il épuise. Chères Coppelloises, chers Coppellois, n'hésitez plus à rejoindre une de ces associations. Toutes, ont besoins de bonnes volontés. Sans l'amicale Laïque, plus de voyages scolaires. Sans volontaires pour intégrer le corps des sapeurs pompiers, c'est le risque de voir se fermer la caserne. Sans bénévoles pour rejoindre le comité des fêtes actuellement en sommeil, c'est la fin d'une aventure. Ce ne sont que des exemples bien-sûr. Me voici donc, à vous encourager à rejoindre une de ces associations, et qui sait peut-être, à en créer de nouvelles.

Par ces quelques mots, et au nom du conseil municipal je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui contribue au rayonnement de notre commune.

Tout au long de ce numéro, vous trouverez la confirmation de l'incroyable volonté de nos besogneux Coppellois, en découvrant les programmes de leurs manifestations.

Je vous souhaite au nom de conseil municipal d'excellentes vacances d'été.

Dominique VAURIS

« Soyons reconnaissants envers les personnes qui nous donnent du bonheur, elles sont les charmants jardiniers par qui nos âmes sont fleuries ».

✓ Travaux divers à venir

Outre la transformation de l'ancien presbytère (voir article spécifique), quelques dossiers sont en étude. Pour l'instant des dossiers de demandes de subventions ont été déposés.

- Travaux dans la salle des fêtes. Deux opérations seront menées, soit de front, soit en décalé:
- Travaux de mises aux normes d'accessibilité des sanitaires. Il sera nécessaire de casser l'ensemble des sanitaires existants.
- Travaux de réfection du chauffage et mise en place d'un système de ventilation / renouvellement d'air.
- Travaux accueil mairie. L'étude porte sur le transfert au rez-de-chaussée de l'accueil mairie et de l'agence postale communale.

- Travaux de transfert de la bibliothèque au rez-de-chaussée de la mairie, dans la salle arrière. Pour ces opérations, nous avons fait appel à un architecte et à un bureau d'étude chauffage et un accompagnement de l'ADUHME 63.
- Travaux d'entretien à réaliser avec le SIVOM de l'Albaret :
- Peinture extérieure de la maison des associations.
- Réfection de la toiture du four banal de La Rouveyre.
- Pendant les congés d'été 2018, travaux de rafraîchissement des peintures intérieures de l'ancienne maternelle, bâtiment de 1981 (façade rose).
- Fauchage, curage des fossés et divers travaux de voirie.

Dominique VAURIS

✔ Presbytère

Les plans de permis de construire du local commercial et des deux logements locatifs présentés conjointement par les architectes du Studio Losa et de l'Ophis n'ont pas reçu l'agrément de l'architecte des Bâtiments de France.

Une réunion a eu lieu le 17 mai dernier avec tous les architectes concernés (Bâtiments de France, OPHIS, Studio Losa et le C.A.U.E. (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement).

En effet, l'architecte des Bâtiments de France, donne son point de vue et invoque à la fois le maintien d'un espace suffisant autour du monument historique qu'est l'église et n'autorise pas la construction en rez-de-chaussée, un agrandissement du bâtiment existant qui va nuire à la luminosité des chapelles et du chœur de l'église. Elle ne peut accepter les jardins et terrasses des deux logements de ce côté. C'est une contrainte exprimée par l'OPHIS qui impose aux habitations se situant à la campagne un accès direct au jardin depuis le logement. Les jardins seront accessibles côté rue de la tourelle. En revanche, elle propose l'idée intéressante de maintenir la croix en ces lieu et place pour la faire vivre autour du commerce.



Ce concept permet l'accès au café - restaurant vers le tilleul avec la terrasse attenante de ce côté. Cette entrée privilégie une plus grande visibilité du commerce à la clientèle de passage. La terrasse placée rue de la Tourelle était moins séduisante commercialement. Un problème de surélévation du bâtiment était aussi posé mais moins compliqué à résoudre.

L'objectif de l'architecte des Bâtiments de France est de préserver le monument historique dans toute sa grandeur et de gérer les modifications architecturales par des réponses gardant au village son caractère authentique. L'architecte chargée du dossier fera une autre proposition.

Charline MONNET

✓ Travaux de voirie

Comme prévu au budget primitif 2018, d'importants travaux de voirie se déroulent cet été. Trois chantiers sont menés quasiment simultanément. Juillet et août, nous semblent les mois les plus propices, en l'absence du passage des bus scolaires.

Rue du 16 décembre 1943, dans le bourg de Saint-Julien

Cette rue est un axe principal de desserte du bourg, mais aussi de liaison entre l'est et l'ouest de la commune. Nous avions envisagé, comptetenu de son étroitesse de la rendre circulable en sens unique. La route du Viallard étant très rétrécie en certains endroits, et les différents carrefours à angle droit nous conduisent de la maintenir à double sens. Les travaux après appel d'offres ont été confiés à l'entreprise Cymaro. Les travaux consistent à terminer les enfouissements et installer les candélabres, la réalisation du corps de chaussée avec trottoirs à bordures franchissables, la signalétique horizontale et verticale.



Le montant T.T.C. des travaux est de 82 380,60 euros, le conseil départemental 63 subventionnera à hauteur de 24.5 %.





Voie communale de desserte du village des Coins, depuis la RD 301 en dessous du village de Layras

Cette route est actuellement très dégradée. Elle permet entre autres, d'accéder au garage automobile Vincent.

Route d'accès au village de Roche

Cette route est sujette aux mouvements de terrain. Actuellement elle présente de fortes déformations. Il est prévu de refaire sur le côté droit en montant un renforcement des fondations. Les peupliers en place seront maintenus. Pour certains, ils contribuent à maintenir le talus. Pour d'autres, leurs racines contribuent aux dégradations.

Pour ces deux chantiers, c'est l'entreprise Delavet qui est titulaire du marché, pour un montant total T.T.C. de 38 003,40 euros.

✔ Téléphonie et électricité

La commune de Saint-Julien-de-Coppel souffre dans son ensemble, de mauvaises conditions de réception de téléphonie mobile.

Les signaux que nous recevons sur nos portables sont faibles. Ils perdent en qualité, car ils sont émis depuis les antennes relais de Montmorin, puis retransmis par un répéteur installé à Roche. ORANGE a entrepris des démarches pour installer une antenne relais sur notre commune. Cette installation devrait permettre d'améliorer sensiblement la qualité des communications et d'accéder à la 4G.

Pour autant, tous les villages ne seront pas complètement couverts. Les études de recherche de sites pour installer un pylône ont débuté. La zone d'installation devra se situer en point haut, près de la route départementale 229, et devra couvrir le plus possible, les bourgs de Saint-Julien et de Contournat.

Les lignes électriques aériennes, comme chacun sait, sont vulnérables et sujettes aux vents violents et intempéries.

Le département du Puy-de-Dôme est régulièrement confronté au **phénomène tempête**. **ENEDIS** a entrepris des campagnes d'enfouissement de certaines lignes.

C'est ainsi que notre commune sera concernée par un enfouissement de la ligne 20 000 volts. La ligne aérienne actuelle, est celle qui part de Saint-Georges-sur-Allier, qui passe vers les Rochettes Hautes, sous Contournat, vers Gauthier, au dessus de Ronzière et les Ecluses.

La fin de l'enfouissement se fera à La croix de Cély, vers le croisement des RD 118 et RD 301. Ces enfouissements vont nécessiter des travaux sur les chemins et également sur les voiries communales, dont certains en traversée de bourgs.

La photo ci-dessus montre la ligne aérienne qui survole Ronzière et Gauthier et qui devrait à terme disparaître.

Nous reviendrons vers vous pour communiquer sur l'avancement de ces deux projets.

Dominique VAURIS



Tablette numérique à l'agence postale communale

Depuis quelques jours, l'Agence Postale Communale de Saint-Julien-de-Coppel met gratuitement à la disposition des usagers une tablette tactile.

Celle-ci permet l'accès aux services de la Poste :

- Pour les clients de la Banque Postale : consulter ses comptes, effectuer des virements.
- **Pour tous les usagers :** simuler des prêts à la consommation, prendre rendez-vous avec un conseiller, consulter les tarifs postaux (colis, lettres, etc.).

Et l'accès aux Services Publics :

- Droits et démarches en lien avec les administrations,
- Allocations familiales,
- Assurance maladie,
- Pôle Emploi,
- Légifrance (Textes de lois),
- Consultation du cadastre,
- Payer ses amendes,
- Accès au site de la commune.

Ce service nouveau, permet aux personnes non équipées d'internet de consulter les services ci-dessus listés. Pour se connecter il suffit de venir à l'agence postale aux heures d'ouverture.

Dominique VAURIS



✓ SIAREC

SIAREC, l'autorisation d'adhésion de la commune est actée.

L'arrêté préfectoral n°18 00623 du 25 mai 2018 autorise l'adhésion au SIAREC des Communes de Montmorin, Pérignat-ès-Allier et de Saint-Julien-de-Coppel.

Cet arrêté entérine les discussions et documents adoptés préalablement en séances du conseil municipal de Saint-Julien-de-Coppel notamment.

Les écritures comptables cesseront au 31 août 2018 sur le **budget assainissement** de la commune. Ce budget annexe sera dissous et le compte administratif 2018 du budget assainissement sera voté au conseil municipal de septembre 2018, prévu le 19. Cette dissolution se traduira par la réintégration de l'actif et du passif de ce budget, tels que détaillés au compte de gestion 2018 (à établir par notre trésorière), dans le budget général de la commune, puis leur mise à disposition (au vu d'un procès-verbal de mise à disposition établi contradictoirement entre la commune et le SIAREC). Mais aussi, par l'intégration des restes à payer et à recouvrer au sein du budget général de la commune. Et enfin, le transfert des résultats du service assainissement au SIAREC.

QUEL EST CE SYNDICAT?

Le SIAREC est un syndicat intercommunal d'assainissement, créé en 1975 entre les communes de Chauriat, Chavaroux, Dallet, Lempdes, Les Martres-d'Artière, Lussat, Malintrat, Mezel, Pont-du-Château, Saint-Bonnet-ès-Allier et Vertaizon.

Et, depuis le 25 mai 2018, **Montmorin**, **Pérignatès-Allier** et **Saint-Julien-de-Coppel** (qui lui ont transféré leur compétence assainissement).

Monsieur Maurice DESCHAMPS en assure la présidence depuis l'année 2000.

Entre 1975 à 1980, les 11 communes se sont dotées d'un réseau intercommunal d'assainissement. En 1980 la station d'épuration des Madeleines à Pont-du-Château voyait le jour. Des travaux de mise aux normes de cette station ont été réalisés en 2014. La prise de compétence des réseaux d'eaux usées, des communes adhérentes est intervenu en 2009. En 2013 le SIAREC modifiait ses statuts, puis à nouveau en 2017 pour permettre à de nouvelles communes d'adhérer. Opportunité saisie par la commune de Saint-Julien-de-Coppel entre autre.

QUI PREND LES DÉCISIONS ?

Les délégués issus des conseils municipaux des communes adhérentes (Myriam BLANZAT et Monique FAURE pour la commune de Saint-Juliende-Coppel).

QUELLES SONT SES MISSIONS, POUR NOTRE COMMUNE?

Le SIAREC assure la collecte, le transport et le traitement des eaux usées. Il gère et entretient les réseaux et stations d'épuration par le biais de l'exploitant ou du prestataire de service. Il contrôle le bon raccordement des eaux usées des habitations au réseau collectif. Il est maître d'ouvrage lors de la construction de nouveaux réseaux qui permettent de desservir les zones urbanisées. Il émet un avis sur les dispositions prévues en matière d'assainissement dans les autorisations de construire, autorise les demandes de raccordement des constructions, contrôle la bonne réalisation des travaux et délivre un certificat de conformité. Il instruit et délivre aux entreprises les autorisations de déversement des eaux industrielles dans le réseau collectif.

QUELS SONT LES MOYENS FINANCIERS ?

La redevance assainissement est payée par les usagers raccordés, sur leur facture d'eau potable. Le contrôle des installations d'assainissement est facturé aux particuliers. La Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) est due par le propriétaire, lors du raccordement d'une habitation. Pour certains travaux d'investissement, le SIAREC perçoit des subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du conseil départemental du Puy-de-Dôme. Les frais de raccordement des installations sont à la charge du propriétaire.

Myriam BLANZAT

Le siège du SIAREC est domicilié à Pont-du-Château, 1 allée du Bitume.

✓ Commission finances

Le budget

LE 21 FÉVRIER 2018, LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE



FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			
RECETTES	889 583,18 €		RECETTES*	249 781,90 €		
DÉPENSES	797 252,64 €		DÉPENSES	1 194 603,03 €		
RÉSULTAT	92 330,54 €		RÉSULTAT	-944 821,13 €		
Résultat NET			Résultat NET			
REPORT N-1	412 499,17 €		REPORT N-1	588 758,95 €		
RÉSULTAT 2017	92 330,54 €		RÉSULTAT 2017	-944 821,13 €		
EXCÉDENT =	504 829,71 €		DEFICIT* =	-356 052,18 €		
Report N-1 = Excédents précédents (soit résultats 2016 reportés) RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ : (+ 504 829,71 €) + (- 356 052,18 €) = + 148 767,43,17 € *261 000 € de subventions pour l'extension de l'école sont en attente de versement						

LE 21 MARS 2018 ONT ÉTÉ VOTÉS LES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2018 :

Le vote du budget de la commune marque la volonté des élus, de concrétiser les engagements pris auprès de ses administrés. Le budget prévisionnel trace le cadre à l'intérieur duquel est recensé ce dont demain sera fait.

La réforme de la taxe d'habitation à partir de 2018, l'annonce d'une réforme de la fiscalité des communes et celle de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) entrainent au moment du budget prévisionnel un manque de visibilité pour élaborer nos budgets et se projeter dans l'avenir.

Malgré cela, le budget 2018 reste ambitieux en terme, d'investissements afin de continuer sur la voie du progrès, du développement de notre commune, et ceci, sans augmentation des taxes communales (taxe d'habitation : 14 %, taxe sur le foncier bâti : 17 %, taxe sur le foncier non bâti : 90,09 %).

La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, reste notre priorité, afin de pouvoir dégager de l'excédent de fonctionnement, indispensable au financement de nos projets. Au fil des mois, c'est une réflexion prospective récurrente. Les pistes d'actions s'amenuisent et nous devons faire face aux hausses incompressibles de certaines charges (énergie, maintenance, renforcement des obligations en matière de sécurité, mises aux normes, de contrôles d'infrastructures, formations et habilitations du personnel, évolution de la carrière de nos agents, évolutions techniques et technologiques).

Cependant, la santé financière saine de notre commune se maintient, elle trouve son explication dans la maitrise des dépenses de fonctionnement mais également de notre endettement très correct.

Les principales dépenses d'investissement sont consacrées à l'éclairage et électricité salle de classe « ancienne maternelle » ; l'aménagement pour l'accessibilité au rez-de-chaussée de la mairie (accueil mairie APC), et bibliothèque ; continuation des mises en sécurité électriques et gaz ; changement du générateur chaleur de la SDF et ventilation/renouvèlement d'air, puis mise aux normes d'accessibilité des sanitaires ; changement des deux défibrillateurs ; presbytère logements et commerces ; radar pédagogique ; réfection complète rue du 16 décembre 1943 été 2018 ; travaux d'enrobé portion route d'accès à Roche et portion route Layras / Les Coins ; sécurisation terrain foot côté du Breuil ; travaux de réparations des poteaux et bouches incendie.

Les personnes intéressées par les finances peuvent consulter les différents budgets en ligne, sur le portail de la commune :

→ www.saintjuliendecoppel.fr. Ceci permet à tout un chacun de disposer « d'informations financières claires et lisibles ».

Myriam BLANZAT

1 086 802,53 € de prévision budgétaires sont inscrites en section de fonctionnement. Les orientations budgétaires d'investissement 2018 s'établissent à 1 073 207,60 €.

✓ Eau potable

Le SIVOM de l'Albaret exerce pour l'ensemble des communes adhérentes (sauf Pérignat-ès-Allier) la compétence eau.

Depuis le 1er janvier 2017, la nouvelle communauté de communes « Mond'Arverne Communauté » issue de la fusion des communautés de communes, « Allier Comté Communauté », « Gergovie Val d'Allier Communauté », « Les Cheires » a pris la compétence eau.

Cette prise de compétence leur permet de toucher la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) bonifiée. Pour Saint-julien-de-Coppel cette décision a des conséquences. En effet, les communes de Busséol, Saint-Georges-es-Allier, La Roche-Noire, Mirefleurs et Saint-Maurice-sur-Allier sont sur le territoire de Mond'Arverne. De ce fait, seule notre commune, reste au SIVOM de l'Albaret pour la compétence eau.



Un syndicat ne peut exister pour une seule commune. Le SIVOM de l'Albaret a signé en 2013, une DSP (Délégation de Service Public) avec Suez. Celle-ci court jusqu'au 31 décembre 2022. La municipalité travaille sur une solution transitoire en attendant que « Billom Communauté » prenne la compétence eau.

Dominique VAURIS

✔ Répartition du produit des amendes de police



Sur le dernier bulletin municipal de janvier 2018, nous évoquions, dans le cadre des répartitions du produit des amendes de police, la demande de subvention établie par la commune de Saint-Julien-de-Coppel auprès du Conseil Départemental.

Un retour positif sur notre dossier est parvenu récemment en mairie pour un montant de 5 635 €. Cette subvention va nous permettre de concrétiser les opérations suivantes sur le bourg de Saint-Julien-de-Coppel :

- Aménagements des abords de l'école (pose de panneaux signalétiques)
- Traversée de Gauthier (panneau signalétique 30 km/heure)
- Achat d'un radar pédagogique mobile

A l'heure actuelle, la mairie demande des devis à différentes entreprises spécialisées pour réaliser ces aménagements. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancée des travaux.

Jean-François BOIRIE

Croix de mission monumentale

Le comité paroissial de la commune de Saint-Julien-de-Coppel, Le Père Gibert et quelques élus se sont réunis, mercredi 14 mars 2018, afin de recueillir les idées et propositions relatives à la problématique de déplacement de la croix de mission située entre la porte du réveillon de l'église et l'ancien presbytère.



Le déplacement de la croix était initialement nécessaire pour l'accessibilité des sites (logements et multiple-rural). Après discussion et déplacement sur le site, l'idée de déplacer la croix sur la face Nord à l'entrée du parking de l'église faisait l'unanimité. Cependant, le permis de construire non autorisé pour le projet de transformation initial du presbytère, remet en question le déplacement de la croix. Aussi, compte-tenu des frais de déplacement, et en l'état actuelle du dossier, la croix de mission restera à son emplacement actuel.



QUELLE EST L'ORIGINE DE LA CROIX DE MISSION DE SAINT-JULIEN-DE-COPPEL, SITUÉE À CÔTÉ DE L'ÉGLISE ?

Après la tourmente révolutionnaire, il fallut, pour l'Église, restaurer la pratique religieuse. Très tôt, dans les diocèses, on recourut à des missionnaires, corps particulier de prêtres soigneusement choisis, dont la tâche était d'aller dans les paroisses, afin de prêcher à nouveau l'Évangile. C'était le temps de la mission, période où chacun devait se remettre en cause pour repartir d'un bon pied dans la vie chrétienne. La mission se terminait par l'édification d'une croix, dite croix de mission. Celles-ci présentent un intérêt pour l'histoire locale et l'environnement et des mesures de sauvegarde sont nécessaires pour conserver ces édifices.

La croix de mission monumentale de Saint-Julien-de-Coppel directement située, à côté de l'église date de 1868, elle remplace la croix en bois érigée le 10 mars 1850. Description de la croix : d'une hauteur de 5 mètres au-dessus du socle andésite de 1,60 mètres, en fer forgé très ouvragé, avec des décors en fonte, Christ, étoiles 6 branches aux trois extrémités, couronne d'épines, au milieu du montant, un titulus reprend les lettres JNRJ « Jésus le Nazaréen, roi des Juifs ».

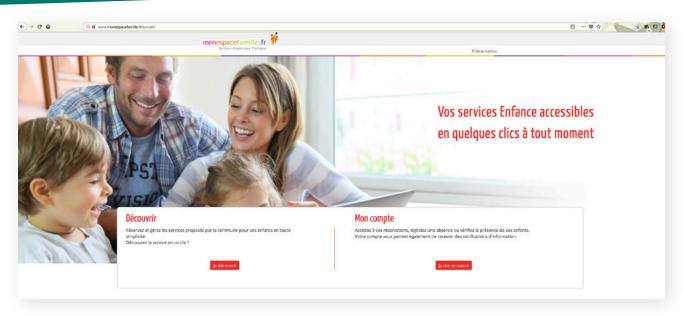
La croix primitive érigée était en bois (1850). En 1867, la grosse cloche de l'église de 1 200 kg, cassée par accident (pour le baptême d'un Quesne), la décision de la refondre et d'augmenter son poids de 300 kg est prise par le conseil de fabrique. C'est aussi l'occasion de remplacer la croix de bois par une nouvelle croix de mission monumentale, elle fût érigée en 1868.

✓ Commission ecole

Cette année, la municipalité ne fera pas de réunion de pré-rentrée scolaire comme d'habitude fin août.

Les inscriptions à la cantine, à la garderie et étude surveillée se feront directement par internet sur le site de la commune. C'est le logiciel « **Parascol** » qui vous accompagnera.

Charline MONNET



- CE QUI VA CHANGER À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019... LES FAMILLES AURONT ACCÈS À monespacefamille.fr
 - → des services en ligne pour l'enfance, pratiques et utiles au quotidien.

Le service monespacefamille.fr, accessible en ligne, depuis un encart sur le site de la commune, facilitera les échanges entre la collectivité et les usagers

Les parents peuvent consulter les présences et saisir les réservations en quelques clics via un planning ou par période.

Les demandes de réservations arrivent directement dans le logiciel ParaScol géré par la commune, consultable et actualisable par les agents.

Ce logiciel fluidifiera la gestion des services périscolaires tout en proposant des services innovants aux familles

Réalisation du pointage des présences depuis une tablette à disposition des agents communaux, suivi des absences des enfants, applications des règles tarifaires selon les inscriptions et désinscriptions pratiquées par les familles. La sauvegarde de vos données est totalement automatisée.

Publication d'actualités

Informer les parents des réunions d'informations, des animations à venir, des jours de fermeture et même des menus de la semaine, du règlement intérieur à l'école.



INFORMATIONS PRATIQUES DE RENTRÉE

L'effectif de la prochaine rentrée scolaire sera d'environ 150 enfants, l'effectif est stable. Il faut noter les nouveaux horaires : les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 15.

Les activités de l'école ont été bien remplies. Les activités de jardin partagé se poursuivent. Quatre arbres ont été plantés : un cerisier, deux pruniers, un sorbier et un alisier. Une marre a été mise en place pour espérer voir proliférer les grenouilles, tritons et autres libellules. Des graines ont été semées et proviennent d'un lycée agricole d'Alsace. C'est un beau partenariat entre les petits et grands élèves.

Une thématique culturelle et artistique sur le jardin va être développée dans un projet éducatif intercommunal par Billom Communauté pour les élèves du cycle 3 du CM1 à la 6°. Ce projet se mettra en œuvre par l'invitation d'artistes en résidence qui mèneront toute l'année des actions de médiation dans les domaines du chant et des arts plastiques.

Toutes ces interventions donneront lieu à la fin de l'année scolaire à une mise en valeur de ces créations faites par les enfants, par des concerts réalisés avec eux ou par des expositions dans des jardins.

Les enseignants de la communauté de communes sont très demandeurs de faire participer leur classe à ces projets, espérons que notre école en bénéficiera.

Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.)

A partir de la rentrée scolaire de septembre 2018/2019, le temps scolaire sera organisé sur quatre jours. Il n'y aura plus de classe le mercredi matin. Les T.A.P. n'auront plus lieu. L'étude surveil-lée avait remporté un grand succès.

Cependant, les enseignants ne pourront plus assurer cette étude car les journées seront plus lonques et denses.

Nous n'obtiendrons plus de subventions, mais nous réfléchissons pour maintenir ce service aux enfants pour la rentrée.

Les services périscolaires

Au cours du Conseil municipal du 20 juin, les tarifs et le règlement des services périscolaires ont été modifiés comme suit :

Quotient familial	Garderie 1/2h	Cantine	Étude surveillée
QF1 de 0 à 600 €	0.25	3.30	0.80
QF2 de 601 à 700 €	0.30	3.40	0.90
QF3 de 701 à 900 €	0.40	3.60	1.05
PLEIN TARIF > à 901 €	0.45	3.80	1.20

Compte tenu des nouveaux horaires organisés sur la semaine de quatre jours, il est prévu de fixer le tarif de la garderie à la demi-heure.

Une pénalité de 2,50 € pour la garderie est instaurée pour les enfants qui ne sont pas inscrits avant 7 h le matin le jour même de la garderie. La pénalité de dix euros est maintenue pour la cantine pour les enfants qui ne sont pas inscrits avant dixhuit heures la veille au soir, conformément au règlement intérieur des activités périscolaires. Les tarifs de l'étude surveillée rentent inchangés.

L'ECOLE ET LES CIRCUITS COURTS

Une plateforme intitulée « AGRILOCAL 63 », placée sous l'égide du Conseil Départemental met en relations des producteurs, agriculteurs locaux (lait, viande, légumes, œufs), et des collectivités pour vendre leurs produits par des circuits courts.

Les produits sont vendus directement du producteur à la collectivité pour la restauration collective. Les produits sont fermiers et même biologiques pour certains fournisseurs pour des prix très abordables. L'école de Saint-Julien-de-Coppel représentée par sa cuisinière et l'adjointe responsable de la Commission Ecole a visité le 13 mars dernier, une ferme qui produit de la viande fermière limousine à Sauxillanges et qui est inscrite sur cette plateforme. C'est une façon de renforcer les liens de proximité entre producteurs et acheteurs de la restauration collective. Une présentation du producteur, de son cheptel et des circuits de livraison nous ont permis de comprendre comment fonctionne cette plateforme.

Un chargé de mission s'est rendu le 14 mai à la cantine pour présenter le fonctionnement administratif. Ces opérations se font exclusivement par internet. La commune est actuellement inscrite sur cette plateforme. A l'issue de cette présentation la cuisinière a passé quelques commandes. Il faut attendre que nous ayons un peu de recul pour voir les avantages mais d'ores et déjà c'est plutôt positif. Néanmoins, l'objectif de la commune est double : faire manger de bons produits aux enfants et utiliser des circuits courts en vue de gérer les coûts.

Charline MONNET

✔ Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Le 14 mai, la commune de Saint-Julien-de-Coppel est destinatrice de la notification d'accord de l'Inspection académique, pour le retour à la semaine de quatre jours d'enseignement à la rentrée scolaire prochaine. Un groupe de travail s'est immédiatement constitué, pour étudier la question de l'accès à un centre de loisirs à proximité de notre commune.

Sensibles à la question de l'ALSH, les représentants de parents d'élèves avaient interpellé la municipalité, en quête de solutions.

Par ailleurs, en concertation avec les représentants de parents d'élèves, le recensement des besoins par tranches d'âges diffusé aux familles. Les résultats remis par les représentants de parents d'élèves le 11 juin, font état d'un besoin pour 23 enfants, pour soit une demie journée ou pour la journée entière de fréquentation à un ALSH, le mercredi (géographiquement les besoins sont partagés).

Les contacts ont été pris avec les représentants des communes de Saint-Georges-sur-Allier et représentants de Mond'Arverne, Mezel, et Dallet, communes dotées d'un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et surtout communes qui fonctionneront également en semaine de quatre jours d'enseignement à la rentrée prochaine. Les autres communes environnantes dotées d'un ALSH, continueront à fonctionner en semaine de quatre jours et demi d'enseignement, avec pour conséquence une ouverture de leur ALSH uniquement après la classe du mercredi matin.

Les réunions de travail organisées sur les différents territoires, actent le principe d'ouverture des trois ALSH, aux enfants de notre commune, par voie de conventionnement. Ce document fixerait les règles et coûts pour la fréquentation de la structure par des enfants de la commune. Toutefois, certaines problématiques sont à approfondir, élucider et résoudre, notamment :

- la prise de compétence enfance-jeunesse par Mond'Arverne communauté, dont la commune de Saint-Georges-sur-Allier est adhérente. Aussi, le partenariat projeté nécessite un positionnement de Mond'Arverne, pour un possible conventionnement qui lui reviendrait de fait;
- les effectifs actuels de fréquentation des ALSH de Saint-Georges-sur-Allier, et Mezel qui sont importants. Le mercredi matin, les taux d'encadrements sont parfois à leurs maximums.

Les communes frileuses au recrutement de personnels, une réflexion sur la mise à disposition de personnel communal est étudiée, pour apporter une ressource en termes d'encadrement;

• les conditions budgétaires d'accueil.

Les discussions avec les communes précitées, s'affinent. Les familles seront informées des suites données dans les meilleurs délais par mail et à partir du portail de la commune de Saint-Julien-de-Coppel.

Myriam BLANZAT

Inauguration du groupe scolaire



En février 2018 nous avons inauguré l'extension du groupe scolaire.

Cette manifestation venait clore la fin d'un projet, qui connut bien des vicissitudes. Les nombreuses personnalités ont pu apprécier la qualité du service rendu aux enfants, au travers de cette réalisation.

Les inscriptions pour la rentrée 2018/2019 sont closes. Le nombre d'élèves reste quasiment identique aux dernières années écoulées, soit cent cinquante enfants. L'investissement réalisé prend tout son sens. Pour autant, le département du Puy-de-Dôme va dans les trois prochaines années, perdre de nombreux élèves, en maternelle et primaire. Ceci augure de vraisemblables fermetures de classes. Je me répète certainement, mais la dynamique d'une commune, reste prépondérante à toute forme d'attractivité, dont celle bien-sûr de son école

Dominique VAURIS

✓ Commission personnel



Personnel communal en lien avec l'école

Le retour à la semaine de quatre jours à la rentrée scolaire prochaine va directement impacter les emplois du temps des personnels travaillant en lien direct avec la structure.

Les emplois du temps remaniés en janvier 2018, pour la mise en service de l'extension du groupe scolaire, vont à nouveau être remis à plat, pour être en cohérence avec le nouveau rythme scolaire imposé par le **retour à la semaine de 4 jours** et par la surface des bâtiments à entretenir à compter de septembre 2018.

Le contrat d'entretien des bâtiments scolaires et de la mairie, attribué à l'entreprise AZUR depuis nombreuses années, a donc été renégocié pour diminuer le volume horaire contractuel. L'entretien sera majoritairement effectué en régie, pour couvrir le volume horaire attribué aux agents titulaires.

Travaux menés pour la rentrée scolaire prochaine :

• Personnel titulaire:

Mesdames Renée MAROTTE, Stéphanie PARISSIER et Stéphanie MIGNEAU-DOROT, il s'agit de redéfinir les emplois du temps, d'affecter et requalifier les heures initialement accomplies le mercredi.

Personnel en contrat à durée déterminée:
le conseil municipal s'est prononcé
favorablement pour la création de deux
emplois d'adjoints techniques destinés à:
Mesdames Danielle LEMAGNE
(15 h hebdomadaires) et
Fatima BELAGRA (27 h hebdomadaires).

Toutes les deux bénéficiaient depuis plusieurs années de contrats à durée déterminée, à laquelle il était convenu de mettre fin en pérennisant leur emploi.

- Madame Morgane SASTRE-GARAU
 quant à elle, vient de terminer son contrat
 le 30 juin et quittera l'effectif communal,
 comme annoncé en phase de recrutement. La
 commune soutient les candidatures de cette
 jeune femme qui s'est particulièrement bien
 intégrée dans la collectivité et qui a relevé le
 défi de bien accomplir les tâches confiées.
 Riche d'une expérience similaire avant son
 recrutement à Saint-Julien-de-Coppel, Morgane
 a répondu aux attentes de la collectivité, nous
 la remercions ici publiquement.
- Un contrat à durée déterminée est signé avec Madame Emmanuelle TOULOUSE, qui renforcera l'effectif sur la plage méridienne, les quatre jours d'école entre 12h et 13h45. La réalisation de deux services au restaurant scolaire et la surveillance de la cour et la sieste d'après déjeuner, nécessitent un effectif de personnels important sur cette plage horaire.

Personnel communal au service technique

 Monsieur Dimitri DELION, stagiaire depuis presque une année, a répondu aux exigences du profil du poste qu'il occupe. Monsieur le Maire procédera à sa titularisation dès mai mi-septembre 2018.

✔ Pourquoi se gêner ?



Que vais-je donc faire de mes poubelles?

"Ah tiens, si j'les balançais là **L'agent municipal les ramassera bien..."**

• On s'fait un p'tit feu de camp!

"Pourquoi pas, mais faut bâtir autour. T'as qu'à prendre des plaques d'enrobé du tennis.

La commune réparera bien... "



• d'fais quoi avec mes bombes de peinture?

"T'as qu'à taguer, les ponts, les poteaux, et partout où ça te fera plaisir.

Ils y nettoieront bien s'ils veulent... "





Dominique VAURIS

Feux de plein air et écobuage : ce qu'il faut savoir

La Préfecture du Puy-de-Dôme rappelle la nécessité de respecter strictement la réglementation des feux de plein air afin de limiter les risques de départ et de propagation de feux, en particulier dans le cadre de la pratique de l'écobuage.

L'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012 précise la nature des matériaux qui peuvent être brûlés et les conditions dans lesquelles l'opération doit être réalisée. Cette réglementation ne doit pas faire oublier que la valorisation des déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée.

• INTERDICTIONS PERMANENTES:

Les lanternes célestes ; le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets non végétaux des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales ou agricoles, ainsi que les déchets végétaux ménagers, y compris les déchets verts dits de jardin (herbes, résidus de tonte, feuilles, aiguilles de résineux, résidus de tailles ou élagage, etc.) : tout type de feu de plein air en cas de pointe de pollution atmosphérique.

• AUTORISATION SOUS CONDITIONS:

Les déchets végétaux agricoles ou assimilés des professionnels et des particuliers (constitués de résidus de cultures ou autres végétaux coupés et difficilement biodégradables, broyables ou évacuables, issus de travaux de débroussaillage, d'élagage, d'abattage, etc.) peuvent être brûlés, hormis durant la période du 1er juillet au 30 septembre, sous certaines conditions (distance vis-à-vis de zones boisées et de certains équipements, organisation d'une surveillance permanente, vitesse du vent inférieure à 20 km/h, séchage suffisant des déchets, absence de danger vis-à-vis du voisinage et des axes de circulation).

L'écobuage (débroussaillement et élimination des broussailles et résidus de culture «sur pied»), interdit pendant la période du 1er juillet au 30 septembre, est soumis à déclaration préalable en mairie et au respect de certaines dispositions.

Myriam BLANZAT

Perceval (signalement en ligne pour les fraudes à la carte bancaire)

Depuis le 23 avril, si vous êtes victime d'une fraude à la carte bancaire sur internet, vous pourrez faire un signalement en ligne.

Accessible 24h/24h à partir du site : www.service-public.fr (Fraude à la carte bancaire), elle permet aux victimes d'un usage frauduleux de leur carte bancaire de signaler les faits et d'obtenir un récépissé facilitant certaines de leurs démarches, notamment le remboursement par leur organisme bancaire. L'unique condition est de détenir la carte objet de la fraude. Perceval est un nouveau service en ligne au profit des usagers qui n'auront plus à se déplacer pour dénoncer les faits.

Faire opposition à la carte...

Vous pouvez contacter votre banque ou appeler le serveur interbancaire réservé aux oppositions. Il permet de faire immédiatement opposition à sa carte bancaire, notamment en cas de vol ou de perte.

Par téléphone : 0 892 705 705

(ouvert 7 jours/7 et 24h/24). Numéro violet ou majoré : cout d'un appel vers un numéro fixe + service payant, depuis un téléphone fixe ou mobile. Un numéro d'enregistrement vous sera remis.

Myriam BLANZAT

Accès aux droits

Le Centre départemental d'accès au droit du Puy-de-Dôme est désormais doté d'un site internet entièrement revu et modernisé.

Ce dernier recense une multitude d'informations pratiques (coordonnées, lieux de permanences, consultations gratuites, etc.) pour une justice plus proche des citoyens. Vous pouvez le découvrir sur : www.cdad63.com

Carte mobilité inclusion (CMI)

La CMI a pour but de faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie.

Elle est accordée sous conditions et permet de **bénéficier de certains droits** notamment dans les transports. Elle remplace progressivement depuis le **1**^{er} **janvier 2017 les cartes d'invalidité**, de priorité et de stationnement. Pour plus de renseignements :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34049

Myriam BLANZAT

Du Répit pour les Familles

N'affrontez pas seul les maladies neurologiques de type Alzheimer, Parkinson...

L'association **Du Répit pour les Familles**, c'est un soutien, une aide et un accompagnement aux familles. Un guide de l'Aidant sur Internet pour vous aider sur les dispositifs existants. A votre écoute au 04 73 35 52 03.

→ www.durepitpourlesfamilles.fr

Myriam BLANZAT

✓ Vignes : prospection flavescence dorée

L'arrêté préfectoral organisant la lutte contre la flavescence dorée de la vigne pris dans le Puy-de-Dôme suite à la découverte d'un cep contaminé précise conformément aux dispositions des articles L250-2, L251-1 à L252-4 et L253-1 du code rural et de la pêche maritime : les communes en périmètre de lutte obligatoire : Chas, Chauriat et Billom, les modalités et les mesures de surveillance ainsi que les mesures de lutte.

A ce titre la prospection des parcelles de vignes est obligatoire. Nous vous informons donc que d'août à octobre 2018 les viticulteurs de la Fédération Viticole du Puy-de-Dôme et les services de la DRAAF effectueront des campagnes de prospection dans les parcelles de vigne de ces trois communes. Nous invitons tous les propriétaires/exploitants de parcelles de vigne souhaitant obtenir des informations à se rapprocher de la Fédération Viticole du 63 (04 73 44 45 19).

Des campagnes de prospection seront également organisées sur les communes de : Dallet, Mezel, La Roche-Noire, Vassel, Vertaizon, Saint-Bonnet-ès-Allier et Saint-Georges-sur-Allier.

Myriam BLANZAT

✔ Régie de Territoire des deux rives

Récemment labellisée Espace d'animation et de vie sociale par la CAF, la Régie de Territoire des Deux Rives s'engage à créer du lien entre les habitants par le biais d'actions sociales.

Au printemps, enfants et parents se sont donné rendez-vous autour d'activités ludiques, où ils ont été sensibilisés au bienfait des plantes et à une alimentation saine. Débats citoyens, cafés discussions et ciné débats seront les prochaines actions proposées par la Régie. Des échanges sur

des thèmes tels que le mieux vivre ensemble, l'entraide, la favorisation des circuits courts... La Régie a été impliquée dans des actions populaires comme le festival « *Alimenterre* », elle souhaiterait aujourd'hui être à l'initiative de ce type de projets. Grâce à vous, pourrait se créer une dynamique territoriale forte.

Tél. 04 73 84 78 30 6 avenue de la Gare à Billom

→ www.regiedes2rives.fr

✓ Mutuelle de Village

Les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Saint-Julien-de-Coppel ont initié en septembre 2017, la mise en place à l'échelle communale d'une mutuelle de village : PRECOCIA.

L'objectif est alors, de faciliter à tous les habitants, **l'accès aux soins de santé**. Plusieurs d'entre vous ont témoigné leur gratitude envers cette initiative, nous les remercions à nouveau. Voici deux témoignages recueillis :



de village Précocia est arrivée au bon moment car nous étions en fin de carrière professionnelle et un choix s'imposait entre notre mutuelle d'entreprise et une nouvelle mutuelle.

Après plusieurs études comparatives, notre choix s'est porté sur la mutuelle de village Précocia catégorie V3 pour avoir une meilleure couverture (hospitalisation, optique, dentaire, etc.)

Précocia s'est occupé de la radiation et du transfert entre mutuelle. Nous n'avons absolument rien eu à faire.

Nous cotisons un peu plus qu'auparavant mais compte tenu de la tranche d'âge 61 à 70 ans (barème fixe) nous aurons vite récupéré la différence, contrairement à d'autres mutuelles dont les barèmes augmentent plusieurs fois pour les tranches 61 à 70 ans.

Pour l'instant nous sommes très satisfaits des échanges avec Précocia et nous n'avons aucun problème de prise en charge ou de remboursement.

Simone BERIOUX





44 Adhérer à Précocia a été un réel plus, pour mon épouse et moi-même.

Après 40 ans dans une autre assurance complémentaire santé, j'en dirais que du bien.

A garanties égales et même supérieures pour certaines, notamment « cure thermale », nous faisons une économie de 50 € par mois (600 € par an). Nous avons souscrit au niveau de garanties « village 3 ».

Nous recevons un relevé papier, nous disposons d'un accès à notre compte à partir du site, le remboursement des prestations intervient immédiatement en retour.

Eliane et Paul REIGNIER



Les permanences d'informations individualisées reprendront à la rentrée de septembre.

Afin de comparer vos contrats aux tableaux de garanties de la mutuelle de village « PRECOCIA » et ses tarifs, ou pour d'autres questions, rendez-vous à la Mairie de Saint-Julien-de-Coppel, salle des mariages, mercredi 26 septembre de 9 h 30 à 11 h et jeudi 22 novembre de 14 h à 16 h 30.

Aussi, dans les délais impartis, une rupture de contrat pourrait être envisageable avant la fin d'année.

✓ Bourse « Coup de pouce » 15-20 ans

La Communauté de communes « Billom Communauté » aide à financer, le code de la route, le BAFA, à des jeunes âgés de 15 à 20 ans. En contrepartie ceux-ci s'engagent à effectuer un nombre d'heures d'action bénévole, au sein d'une association ou d'un service public implantés sur le territoire de Billom Communauté.



QUEL TYPE DE BOURSE ?

Type de bourse	Montant de l'aide	Heures/Contrepartie
Code de la route (à partir de 15 ans)	150 €	20h d'action citoyenne
Formation BAFA (à partir de 17 ans)	100 €	20h d'action citoyenne

OBJECTIFS

- Favoriser l'expression, les initiatives et l'engagement des jeunes.
- Favoriser le vivre ensemble, la citoyenneté.
- Participer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.
- S'insérer dans une équipe.
- Offrir et développer des compétences au service de la société.

CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

- Pour des jeunes âgés de 15 à 20 ans au moment de la demande.
- Pour des jeunes qui habitent ou dont les parents habitent sur une des communes de la Communauté de communes de Billom Communauté
- Pour des jeunes ou le(s) parent(s) référent(s), dont le montant de l'impôt sur le revenu (ligne 14 de l'avis d'imposition) est compris entre 0 et 1 000 €.

EN CONTREPARTIE, L'ACTION CITOYENNE ?

En contrepartie de l'aide apportée, le jeune doit effectuer dans les huit mois suivant l'accord d'engagement, vingt heures (non rémunérées) au sein d'une association déclarée sur le territoire ou d'un service public implanté sur le territoire. Pendant l'action citoyenne le jeune sera encadré par un adulte référent. Le jeune peut avoir démarré son code de la route ou le BAFA, 3 mois avant la demande de bourse.

• QUELLES DÉMARCHES ?

- Le jeune doit remplir et retourner un dossier de demande, à télécharger ci-dessous, ou disponible au service enfance jeunesse (Tél. 04 73 70 73 23) chez stdb-auvergne.com.
- Si les 3 critères sont remplis, le jeune sera informé que sa candidature peut être retenue. Restera à trouver l'association ou la collectivité qui l'accueillera. S'il n'a pas trouvé par luimême un terrain d'accueil, la coordonnatrice enfance jeunesse pourra l'aider dans cette démarche de recherche.
- Afin de formaliser cette action citoyenne, il sera signé un accord d'engagement entre la Communauté de communes, le jeune et l'association ou le service public.
- En fin d'action citoyenne, une attestation sera à remplir par le terrain d'accueil, une copie devra être retournée à la Communauté de communes.

• COMMENT LA BOURSE EST-ELLE VERSÉE ?

La Communauté de communes versera l'aide au jeune ou à sa famille après que l'action citoyenne soit réalisée et sur présentation :

- de la facture de l'auto école ou de l'organisme de formation.
- et d'une attestation d'action citoyenne signée par le terrain d'accueil et le jeune.

Dominique VAURIS

✓ SIVOM de l'Albaret

La Présidente actuelle, Hélène FEDERSPIEL, Maire de la Roche-Noire, a démissionné. Un nouvel exécutif a été nommé depuis le 14 mai 2018.

Le nouveau Président est le premier Adjoint au maire de Pérignat-ès-Allier, Bernard LEON, le premier Vice-Président chargé des travaux est le premier Adjoint au Maire Saint-Georges-es-Allier, Éric MARIDET, la deuxième vice-présidente, chargée des ressources humaines et finances, est la première Adjointe au Maire de Saint-Julien-de-Coppel, Charline MONNET. Ces trois adjoints vont essayer de relever le défi avec le personnel, pour restructurer le SIVOM; ils ont deux ans pour le faire.

La mission de l'exécutif au niveau des ressources humaines est de faire confiance au personnel du SIVOM pour qu'il soit efficace au service des communes. Je compte bien sur leur dynamisme et leurs compétences pour faire évoluer leurs missions. En effet, d'une part les demandes des communes évoluent notamment en matière d'entretien des espaces verts, c'est nouveau pour le SIVOM et d'autre part les dotations municipales

diminuent. Il faut donc grouper les frais de personnels en intercommunalité car les missions des agents sont polyvalentes dans les communes et le personnel ne peut avoir des qualifications spécialisées. C'est pourquoi le SIVOM est très utile pour mutualiser des compétences qu'il peut proposer aux communes.

La première action a été de nommer l'attachée en place en tant que directrice du SIVOM pour lui donner les responsabilités adaptées à son grade.

La deuxième action sera de nommer à la rentrée un technicien pour renforcer les deux équipes du SIVOM et assister la Directrice du point de vue technique. Enfin, nous mettons en place des formations intra-établissement indispensables aux missions assurées par le personnel du SIVOM pour les conducteurs d'engins et les habilitations obligatoires diverses.

Une manifestation aura lieu le 13 mai pour fêter la médaille du travail des 35 ans d'un agent du SIVOM.

Charline MONNET

✓ PLU Intercommunal

La communauté de communes « Billom Communauté » s'est engagée dès fin 2015 dans un projet important pour le territoire : l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) communautaire, valant Programme Local de l'Habitat (PLH).

Ce travail ambitieux mobilise l'ensemble des vingt-six communes et vise à offrir un document cadre pour l'urbanisme, l'aménagement et l'habitat du territoire. Cette démarche commune et partagée, permettra de planifier et construire l'avenir du cadre de vie et d'activité à l'horizon 2030.

Après les phases de diagnostic et de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), les élu(e)s, accompagné(e)s par les bureaux d'études définissent maintenant les zonages. Certaines communes du territoire sont actuellement en POS (Plan d'Occupation des Sols), d'autres en cartes communales, d'autres au RNU (règlement National d'Urbanisme), d'autres enfin, comme Saint-Julien-de-Coppel en PLU.

Beaucoup de communes, et afin d'être compatibles avec le SCOT du Grand-Clermont, doivent diminuer de façon importante les surfaces artificialisées. S'agissant de notre commune, les modifications se feront à la marge. Une réflexion autour des zones agricoles et naturelles est engagée. En effet, les règlements actuels sont parfois restrictifs pour permettre des constructions liées aux exploitations. Des réunions se déroulent avec les agriculteurs de façon à partager les points de vue de chacun.

Par voie de presse vous prenez connaissance de réunions publiques, où vous pouvez échanger et donner votre point de vue.

Je vous invite à participer à ces réunions et à consulter le site de « Billom Communauté »

→ www.stdb-auvergne.com

Et bien entendu, vous pourrez consulter tous les documents lors de l'enquête publique et vous adresser directement au commissaire enquêteur.



Dominique VAURIS

✔ Communauté de communes : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

La Communauté de Communes de Billom a fait réaliser une étude diagnostique sur les ALSH pour les enfants et les adolescents sur les temps de vacances.

Cette étude doit aider les élus à s'interroger sur la pertinence ou pas d'une organisation intercommunale.

Un comité de pilotage composé d'élus de la communauté de communes a travaillé sur le sujet pour donner des réponses aux questions posées par le Bureau d'Etudes. Les directeurs des ALSH ont été reçus par le Bureau d'Etudes et ont exprimé les points positifs et leurs craintes sur un tel projet. Cependant, ils perçoivent très bien le caractère opérationnel des objectifs dans une démarche intercommunale. Le comité de pilotage s'est prononcé en faveur d'une optimisation du fonctionnement dans sa configuration actuelle à l'échelle intercommunale sur un plan qualitatif en termes d'amélioration du maillage.

Un rapport sera rendu le lundi 25 juin en conseil communautaire.

Charline MONNET

Associations

✓ Afterwork

POURQUOI VENIR PASSER VOTRE SOIRÉE À L'AFTERWORK COPPELLOIS DE L'ANNÉE ?

Vendredi 14 septembre à partir de 19 h 45, à la salle des fêtes, après le travail, entre amis, entre voisins, entre membres d'associations, en famille, entre collègues...

On se retrouve, on s'y rend ensemble. On papote, on rigole, c'est l'occasion de prendre un verre, de partager tapas ou mini sandwichs, d'écouter le duo de filles du groupe Papaguena, de faire quelques pas.

Plusieurs associations de la commune ne souhaitent pas s'investir cette année dans le forum des associations, qui n'avait pas de répercussion sur l'effectif de leurs adhésions. Aussi, nous avons préféré modifier le sens de cette rencontre, en offrant à la population une soirée « **détente** » après la rentrée de septembre.

Les associations sont conviées à élaborer le calendrier des fêtes 2019, vendredi 14 septembre à 18 heures à la salle des fêtes. Dans la continuité, dès 19 h 45 à la salle des fêtes, la commission Loisirs Associations de la commune propose de poursuivre la soirée avec l'ensemble de la population, ainsi que les membres des associations disponibles sont attendus pour terminer la semaine ensemble.

En musique, nous pourrons dès 19 h 45 pendre un verre (la licence IV sera activée pour la soirée), se restaurer avec des tapas et autres mini-sandwichs. De quoi bien commencer le week-end et bien finir la semaine.





Association Société de chasse

Samedi 26 mai nous avons médaillé 10 sociétaires, ayant plus de 50 ans de permis de chasse.

A suivi, le banquet de chasse, ouvert à tous, confectionné par Guillaume PERRIER et son équipe. Ce fut un régal. Merci aux 98 convives venus partager ce festin.

Gilles CROIZET

✓ Bibliothèque

• NOUVEAUTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis le mois de mai la bibliothèque met à disposition des adhérents des jeux pour les enfants, pour passer des moments ludiques, à jouer seul ou en famille. N'hésitez pas à venir les emprunter. Le prêt est gratuit, juste une petite obligation, les rendre impérativement après 2 semaines pour qu'ils puissent circuler un maximum.

D'autre part il faut savoir que les livres de la médiathèque sont renouvelés 3 fois par an. Nous avons aussi les prêts de la Communauté de Communes. L'ensemble fait que nous avons un grand choix à proposer, bandes dessinées, albums jeunesse, documentaires tout âges confondus, romans, romans policiers, littérature de terroir, large vision, etc. Tout est fait pour que chacun y trouve la lecture de son choix! Les bénévoles de la bibliothèque vous attendent toute l'année le mardi de 15h30 à 17h30, le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à midi.

Attention: horaires d'été. En juillet la bibliothèque sera ouverte uniquement les samedis matin de 10 h à midi (sauf le 14 juillet). Elle sera fermée en août. Reprise des horaires normaux après les vacances, le 8 septembre.

Simone BERIOUX

Atelier Théâtre Jeunes

« On Commence Tréteaux »

Une fin de saison particulièrement réussie pour les jeunes de l'Atelier Théâtre de Saint-Julien-de-Coppel : « On Commence Tréteaux ».

Le 10 juin dernier, ils ont d'abord joué samedi aux Rencontres de Théâtre Enfants de Romagnat. Puis, le dimanche, c'était à Saint-Julien, devant un public de parents et d'amis, qu'ils présentaient les deux petites pièces préparées tout au long de l'année : « C'est pas pour nous vanter, mais... » et « mais elle est trop top, cette pièce ». Deux pièces qui parlent des dangers de la rumeur, des fausses interprétations de la réalité, des tics de langage des jeunes... Mené à un rythme digne des meilleures troupes d'adultes, le spectacle a été très apprécié du public, qui n'a ménagé ni les applaudissements, ni les félicitations aux jeunes comédiens.

Il leur reste une représentation « privée » jeudi 14 devant les élèves de l'Ecole de Saint-Julien, puis ce sera une sortie au Centre National du Costume de Scène de Moulins.

L'activité reprendra en septembre avec un atelier enfants et pré-ados, et, si la demande existe, un atelier Ados.

Pour tous renseignements:

- Jean-Louis BORIE jeanlouisborie@gmail.com ou 06 50 25 63 18
- Nadine PETITPOISSON

 nadineppoisson@gmail.com ou 06 70 85 05 76

Jean-Louis BORIE





Casques coppellois

Avec ses 2 sections, motos route et mobylettes/motos anciennes le moto-club Les Casques Coppellois compte à ce jours 76 adhérents.

Une année encore bien remplie pour les « Casqué(e)s » avec un calendrier riche en évènements et sorties.

A noter notre **2**° **édition d'« Occas' bécanes »** en avril. Encore un beau succès tant par le nombre de visiteurs que d'exposants. Nous remercions tous ceux qui, par leur investissement, on rendu cette manifestation possible.

Nos sorties à venir :

- 24 juin : Jumbo organisé par « Tous pour un sourire » (une sortie moto, trike, side-car et can-am® avec des enfants hospitalisés au CHU Estaing);
- 30 juin : une balade organisée par nos motardes, destination « top secret » mais direction l'Allier ;
- 29 juillet : en route pour la 3^e montée historique de Confolant ;
- en juillet et août : des balades au grès de nos envies ;
- 8 septembre : barbecue annuel sur le terrain de pétanque (ouvert à tous) ;
- 30 septembre : Magny-Cours pour le Superbike ;
- 6 et 7 octobre : sortie sur 2 jours direction Colonges la Rouge et Sainte-Féréol;
- 24 novembre : nous vous attendons pour notre repas de fin d'année (ouvert à tous sur réservation).

Alors, si vous avez une moto, une mobylette et que vous avez des envies de balades avec des motard(e)s sympas, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contacts:

- Président : Thierry BRASSEUR thierry.brasseur1@club-internet.fr
- Secrétaire : Simone BERIOUX simone.berioux@gmail.com
- → lescasquescoppellois.e-monsite.com

✔ Comité de jumelage

FRANCO-LUXEMBOURGEOIS

Quelques nouvelles du comité de jumelage

Le téléphone sonne souvent entre les deux communes pour des échanges amicaux.

Notre loto de janvier a connu un très beau succès, la salle des fêtes était pleine. Le gros lot a été gagné par des billomois. Le lot offert par l'hôtel de la frontière de Frisange a été gagné par Agnès DERRÉ, elle va se rendre au Luxembourg le 22 juin à l'occasion de la fête nationale.

Le **projet de randonnée cycliste** au départ de St-Julien, organisé par Michel CHALARON est déjà bien avancé. Il se déroulera sur une semaine en juin 2019, afin d'arriver à Frisange le 22 juin. Si vous êtes amateur de vélo n'hésitez pas à vous faire connaitre.

Début septembre nos amis les sapeurs-pompiers viennent faire une balade en Auvergne, une de leurs journées est consacrée à St-Julien, le meilleur accueil leur sera réservé.

Malheureusement, la **fanfare d'Hellange** devait venir donner un concert cette année, mais pour diverses raisons elle n'a pu se déplacer, ce n'est que partie remise.

Le President, René ESCOT

• LES SAINTS JU"LIENS".

Le dimanche 18 mars **notre Loto** à fait salle comble. Les chanceux sont repartis avec de nombreux bons d'achats et paniers garnis, quant à la semaine de location à Saint Julien des Landes, elle fut gagnée par un couple de retraités, très heureux de pouvoir visiter la belle région Vendéenne. Le comité remercie tous les généreux donateurs ainsi que les participants.

Le 8 mai pour la **brocante de l'Amicale Laïque** des membres du comité de St-Juliendes-Landes sont venus vendre huîtres, préfous, brioches, sel et salicorne. Ils ont remporté un vif succès.

Le samedi 2 juin nous avons tenu la **buvette** du **Petit Marché du Breuil**. Nos deux chanteuses du groupe Papaguena ont ravi le public.

Du 28 au 30 septembre les deux comités de jumelage se retrouveront au château de la Herserie, situé à quelques kilomètres de Chenonceau, afin de travailler sur les années à venir et surtout préparer les 30 ans de l'entente.

Geneviève ROUSSAT

✓ Comité des fêtes







• LE PETIT MARCHÉ DU BREUIL

Vous avez oublié de faire quelques achats pour votre week-end, vous avez un dîner de dernière minute avec des amis, vous trouverez tout sur notre petit marché: pain ,viande, fromages de chèvre et de vache, légumes, asperges, soupes, miel, tartes salées et sucrées, beignets salés, vins et bières!

De quoi régaler vos convives et cela grâce à nos commerçants qui répondent toujours présents à toutes les éditions du petit Marché depuis le 4 juin 2016, déjà 2 ans !

Nous accueillons aussi de temps en temps, les habitants de notre commune qui vendent leurs légumes, on ne peut pas trouver plus local!

Grand Merci à tous

- Christophe GEORGES (viande et pain),
- Nicolas et Maria FOURVEL (Ferme des 4 Chàbras, fromage de chèvre),
- Anthony BARRIER et Adeline ALÈGRE (La Ferme des Roziers, fromage de vache)
- Justin TARTAR (légumes Espirat)
- Dominique GUILLOT (Roul'ma Soupe)
- Alain BROUSSE (vins et bières)
- Camille LACHIZE (miel)
- Jean CHROMIEZ (producteur asperges)

Nos prochaine dates du marché en 2018 : 16 juin / 7 et 21 juillet / 4 et 18 août / 1^{er} et 15 septembre / 6 et 20 octobre

Venez nombreux découvrir notre marché!







Le Petit Marché du Breuil c'est avant tout un lieu d'échanges amicaux, de convivialité, de gaîté, de joie, de rires, de musique et de chants!

Depuis le 7 avril, 3 groupes de musique se sont succédés pour animer notre marché :

- Les Filles du Large
- Faces de Potes
- Papaguena

C'est aussi dans un esprit d'entraide, de mutualisation des efforts et la volonté de garder ce petit marché des associations de Saint-Julien-de-Coppel telles que l'Amicale Laïque, Télédôme, le comité de Jumelage de Saint-Julien des-Landes, la Gym UFOLEP, les pompiers... sont venus en renfort au Comité des fêtes pour assurer l'ouverture de certaines éditions et proposer leur buvette!

Et ça donne cela !! Rendez-vous entre amies pour papoter assises sur la pelouse du Breuil en écoutant le concert ! Et du coup un apéro dînatoire improvisé en achetant la plupart des produits sur notre Marché ! La vie c'est ça, partager un moment de bonheur entre amies.

Le Comité des fêtes remercie chaleureusement les commerçants, les associations et les habitants de notre commune pour leur présence assidue, leur aide et de nous soutenir dans ce projet.

✓ Course cycliste UFOLEP UFOLEP TOUS LES SPORTS AUTREMENT TOUS DE POUR TOUS DE P

Ce fut un bel après-midi que celui du 6 mai 2018.

Alors que le club de gym animait des activités sportives sur le terrain de foot et dans la salle des fêtes, des cyclistes pédalaient autour du bourg. Il faisait beau ce jour là, et les concurrents, spectateurs, organisateurs et bénévoles se satisfaisaient du spectacle. Près d'une centaine de coureurs était alignée sur différentes courses. Tous ont réalisé une boucle de 2,3 km, parcourue trente fois pour certains. Le tracé, aux dires des coureurs était technique et difficile, laissant peu de temps de récupération. Les dirigeants du vélo-club de Cournon, organisateurs de cette course, étaient particulièrement ravis de cette épreuve sportive. La journée s'est terminée par les remises de récompenses et le verre de l'amitié sportive.

Je tiens par ce mot, à remercier les bénévoles signaleurs, ainsi que les élu(e)s qui ont largement contribué à la réussite de cette course.

Dominique VAURIS





Gymnastique volontaire

Après une petite randonnée, nous nous sommes retrouvés autour d'une bonne table le samedi 2 juin, dans un cadre sympathique.

Une quarantaine de personnes a partagé un repas très convivial au restaurant de la mairie à Chavaroux.

La pause estivale, de juillet et d'août, permettra à tous de prendre du bon temps.

Nous nous retrouverons donc le premier jeudi de septembre, le 6, aux horaires habituels : 8 h 55 à 10 h 25 pour le premier groupe et 10 h 30 à 11 h 30 pour le second (salle des fêtes). Une à deux séances sont offertes aux personnes désirant connaître plus particulièrement cette activité. Notre animatrice, ainsi que nos dirigeants, seront à votre disposition pour vous accueillir et donner les renseignements nécessaires.

Vous pouvez contacter:

Danielle ou Bernard ROCHAUD:
 Tél. 04 73 68 32 95 et 06 88 62 27 17.

Dans ce club règne bonne humeur et convivialité, n'hésitez pas à nous rejoindre. Bonnes vacances à toutes et tous.

Liliane AVIT

✓ Couture

L'année 2016-2017 avait vu l'arrivée de nouvelles adhérentes : 2 jeunes mamans en congé maternité. Leur travail repris, elles n'ont pas pu revenir cette année mais l'effectif s'est maintenu, 2 nouvelles couturières nous ont rejoints.

Mais pas d'inquiétude la salle est toujours assez grande pour accueillir d'autres membres. Le principe reste le même ; vous choisissez votre occupation (couture, broderie, tricot, tapisserie) et vous passez un moment agréable. Dès le 25 septembre nous vous donnons rendez-vous chaque mardi, à partir de 14 h à la Maison des Associations.

Monique FAURE

✔ Football Club de Saint-Julien-de-Coppel



• RÉSUMÉ DE FIN DE SAISON 2017-2018

Encore une belle saison pour le F.C. Saint-Julien-de-Coppel.

L'équipe 1 termine une très belle saison avec la 1^{re} place de sa poule, synonyme de montée en division 2 pour la saison prochaine.

Les hommes de Mickaël Bertrand finissent la saison en trombe avec une série de 13 matchs sans défaite (12 victoires et un nul) et une belle lutte avec Job pour la place de leader. Les 2 équipes n'ayant pas pu se départager lors des matchs (2 matchs nuls), les coppellois ont dû faire le boulot en faisant un sans faute sur la fin de saison et terminent avec la meilleure attaque et la meilleure défense (ex-æquo avec Job) de la poule.

- **Résultat final :** 17 victoires, 3 nuls et 2 défaites
- Petite déception : l'élimination au 1^{er} tour de la coupe G. Faure aux penaltys à Mirefleurs.

Félicitations à eux.

L'équipe 2, toujours un peu compliqué : Jean-Christophe RORIZ a essayé de faire tourner un maximum de joueurs pour que le plus de licenciés puissent jouer. Les coppellois finissent 6° avec 7 victoires, 1 nul et 8 défaites. il ne manquait pas grand chose pour avoir un meilleur classement final, mais la fin de saison fut un peu compliquée avec des absences et des blessures. Mais, malgré la saison en dents de scie, la bonne ambiance est toujours au rendez-vous. Merci à Popof pour son implication toute la saison.

Pour terminer la saison en beauté, une équipe mixte entre joueurs de la 1 et de la 2, est allée gagner le tournoi d'Egliseneuve le dimanche 3 juin. Bravo à eux et à l'organisation du tournoi malgré le mauvais temps.

Les vétérans ont fait leur 2^e saison, toujours dans la bonne humeur.

Cette saison, **11 matchs étaient au rendez-vous** (2 matchs ont été annulés à cause du temps) et les hommes de Guillaume PY et Alex SANSONNET terminent leur saison avec 3 victoires, 1 nul et 7 défaites.



La saison a aussi été marquée par les 2 rendezvous du club, la **tripe** et le **loto**.

- La tripe : le 21 janvier, a encore très bien fonctionné avec pas moins de 140 repas servis au long de cette journée
- Le loto : le 11 février, a lui aussi, rempli la salle des fêtes.

Merci aux habitants de Saint-Julien et des alentours pour avoir été présents à ces 2 rendez-vous. Merci aux membres du club et à tous les fournisseurs et donateurs qui permettent au club de faire ces 2 manifestations.

Christophe PIRIN, notre président, remercie particulièrement tous les sponsors, la commune et tous les membres du foot, sans qui le club ne resterait pas. Rendez-vous la saison prochaine pour une nouvelle aventure pour nos équipes.

Les personnes voulant rejoindre le club peuvent contacter :

- Christophe PIRIN: Port. 06 60 27 19 25
- Sur notre page Facebook : www.facebook.com/fcsaintjuliendecoppel

Assemblée générale du foot : samedi 16 juin

La journée commença par la diffusion du match de l'équipe de France contre l'Australie suivi d'un petit barbecue.

L'après-midi se déroula tranquillement entre pétanque et mölkky pour arriver à 18 h 30, l'heure de faire un bilan sur la saison avec l'assemblée.

Matthieu CHEVILLARD

✓ Sophrologie



Une belle année de sophrologie collective adulte se termine. Elle aura été riche de détente, de partage, d'échanges et de positif.

La sophrologie, grâce aux exercices respiratoires et à la relaxation musculaire permet une détente, un relâchement physique et mental, une pause de bien-être. C'est un espace convivial où l'on peut accéder au lâcher prise, apprendre à gérer son stress, avoir une meilleure estime de soi, réduire son anxiété ou encore vivre chaque moment de manière plus positive. La sophrologie est une discipline qui permet d'être plus en accord avec soi-même.

Nous vous attendons pour la reprise des séances en septembre les mardis de 18 h 30 à 19 h 30.

Renseignements et inscriptions auprès de :

 Alisson TESSIER, sophrologue diplômée Port. 06 99 94 22 51.

✓ Télédôme en fête

 Télédôme organise son repas d'été, samedi 14 juillet 2018, sur la place du Breuil à Saint-Julien-de-Coppel.

Au menu, jambon à la broche.

Ce jour-là seront organisées une randonnée VTT de 18 km ou 28 km (départ à 8 h 30) et Equestre de 18 km (départ à 9 h 30) au profit du Téléthon 2018. 5€ par personne.

Pour tous renseignements complémentaires contactez-nous :

Port. 06 84 94 46 59 ou au 06 64 37 49 84

 Télédôme tiendra la buvette du Petit Marché, samedi 4 août 2018 de 17h à 19h30.



Président de Télédôme Dominique SERRE

MENU

1 apéritif offert
Assiette de crudités
Jambon à la broche
Pommes de terre
Fromage
Salade de fruit
Café
Boissons non comprises

Tarifs: 15[€] (7[€] pour les -12 ans)

« Sous les Marronniers »

Voyage de septembre 2018

En raison de l'indisponibilité d'un site à visiter, l'excursion prévu le samedi 8 septembre 2018 est reportée au samedi 15 septembre 2018.

• DESTINATION: LOZÈRE & GARD.

Le programme et les renseignements seront diffusés par la presse et sur le site internet de la commune en temps utile.

Michèle CHABROT



✓ Viet Vo Dao

Date de reprise du Viet Vo Dao : Lundi 10 septembre 2018 de 19 h 30 à 21 h 15 pour les enfants et les adultes ensemble.

Mon mail pour toute correspondance: h63steph@aol.com.

Stéphane HAGUET





INTRODUCTION

Madame Gisèle QUESNE a réalisé un poème sur Saint-Julien-de-Coppel en 1984-1985. Il contient 382 vers, relatant les divers villages de Saint-Julien-de-Coppel.

Elle nous a gentiment autorisé à le faire paraître dans plusieurs bulletins municipaux. Nous vous laissons deviner les lignes décrites par Madame Gisèle QUESNE.

Promenade dans le pays de Saint-Julien-de-Coppel

ordant le bon pays fertile de Limagne, II se cache au creux de vertes montagnes Qui étendent leurs bois du côté du midi Et déclinent au couchant en collines arrondies. Les toits rouges épars de son plus gros village, L'historique château pointant sous le feuillage Voisinent les terrains qu'en hiver on déboise, Auprès d'une chapelle recouverte d'ardoise Ou il fait bon monter l'été dans le matin, Entre les maisons les cours et les jardins Où croissent pêle-mêle légumes et raisins, Dans les graminées blondes et l'éclat bleu du lin.

Village dépendant que la route traverse ; Machines çà et là, tracteurs remorque ou presses

Sur la vaste place s'en prennent à leur aise. Sur les maisons d'autour ceps et fleurs se plaisent.

Parmi les herbes folles il reste un vieux lavoir. Sous les arbres du haut il ferait bon s'asseoir. Sous l'orée du bois, d'un luxueux manoir La façade blondit et prend l'ombre du soir Sous chênes et châtaigniers, au-dessus des enclos

Ou au temps de chasse y vibrent mille échos.

Du côté de Billom si l'on va descendant Il est à la sortie un vieil arc roman D'une ancienne demeure, depuis substituée Par le bâti moderne. En face est érigée Une croix aux bras ronds d'où pendent des raisins

D'où montent des épis, priant pour pain et vin. Ils sont sortis sans doute et du fer et du feu Sous le marteau puissant de l'artisan du lieu.

Dans toutes directions, de longs chemins blancs

Parcourent la campagne en larges rubans, Reliant çà et là les fermes et hameaux, Sur une arche de pierre franchissant le ruisseau, Côtoyant de vastes et mornes hangars gris, Qui prennent sous leurs pans un peu du vert pays.

Ils ondoient et descendent du côté de la plaine Vers l'humide fraîcheur d'une sauvage haleine. Ils s'isolent au fond sous les hauts peupliers, Lieu qui fut aux lépreux jadis hospitalier.

Les coteaux resserrent les dernières vignes, Entre l'ocre et le vert des champs qui s'alignent Marquant en quadrillant la terre de leurs teintes

Les étés flamboyants, l'arrière-saison éteinte. Sur le goudron bleuté de la route lisse Blanches rouges ou grises les voitures glissent. Sur leur espace vert en petits cubes blancs Des maisons s'éparpillent comme des jouets d'enfants.

Des murailles cachent sous de petits bosquets Une vielle ferme et un château coquet.

De la croisée des routes, en allant vers Billom Du côté de la plaine on voit les Turlurons : Deux collines dont l'une pointue, porte Une fière chapelle, l'odeur du buis flotte Au sommet pierreux, blanchi d'herbes folles. L'autre hissant comme sur son épaule D'épaisses muraille sur sa masse sombre, L'angle de pierre blanches marquant de son ombre

Les heures du matin, aux travailleurs d'autour. Les flancs sont en gradins, pour garder leur sol lourd

Qui donna le bon vin. L'acacia s'y accroche Laissant d'une carrière çà et là voir la roche.

Les tentacules viennent de la ville, S'implantant en maisons qui grimpent en files Auprès de la gare, puis en étoile s'étendant, Bigarrées en ocre en rose et en blanc, Dans le gris perle et mauve qui va vers l'horizon:

C'est l'âme médiévale de cet ancien Billom Qui aux vieux faubourgs reste encore accrochée, Dans ses étroites rues autour de son clocher. Perçant la nuit d'un vif éclat, d'ici l'on voit : Là le clocher carré, la flèche en l'autre endroit.

C'est le cœur, c'est le bourg, qu'on ne voit pas de loin

Seulement de sa route qui s'accroche au rond-point,

Entre tertres et clôtures elle s'en va descendant. II est un large pont posé dans le tournant Où deux chemins s'ouvrent auprès des grands chênes.

Avec le bruit des eaux, les rameaux amènent Dans l'ombre et dans la paix, des murmures d'oiseaux.

C'est un trou de verdure que perce le ruisseau. Des rangées blanches et noires à travers le branchage.

Ce sont les pierres nues d'un mur du village.

Le soleil qui s'éteint sur ses tuiles muries Révèle du passé la vie presque tarie. L'estre prend la chaleur au haut de l'escalier; Les chiens donnent l'alerte, les poules au fumier

Déploient leur liberté près des vaches qui paissent.

Plus loin des maisons neuves au hasard se dispersent.

On monte une croix grise, entre deux verts tilleuls

Un lavoir oublié qui reste là bien seul, C'est l'espace à l'entrée, nommé l'Arbalétrier Qui rappelle d'autrefois la vie des vieux quartiers.

Une haute muraille enclot le cimetière. Plus aucun sapin vert ne berce son mystère. Vers une maison basse, une ferme plus haut Un chemin creux descend franchissant le ruisseau:

L'on entre par la côte sur le côté de bise, On voit dans les toits rouges s'agenouiller l'église.

La route se serre entre les maisons hautes Le mur gris d'un jardin que les branches sautent.

Des portails ferment des cours, et des escaliers Grimpent çà et là entre fleurs et rosiers. Une croisée de pierre se cache au mur sombre. Des façades claires font suite aux trous d'ombre.

État civil 1^{er} semestre **2018**



Pacs

Guillaume ROBIN et Elisa BARDIN, le 8 juin 2018, Saint-Cirgues

Naissances

Arthur JARRY, le 12 janvier 2018 (lieu-dit Layras); Joana BOUSSUGE, le 5 février 2018 (lieu-dit Coppel); Neven DANEL, le 9 mars 2018, (lieu-dit le Chalard) Maël VEY DUBREUIL, le 14 mars 2018 (lieu-dit Lassias) Eloane CANTAT BEAUMONT, le 22 mars 2018 (lieu-dit Layras) Eden CONCU, le 31 mars 2018 (rue du 16 Décembre 1943)

Louis RENARD, le 28 mai 2018 (impasse des Granges, Contournat) Elise GOSSELIN, le 2 juin 2018 (lieu-dit Layras) Ellyne BENQUEY, le 7 juin 2018 (lieu-dit Layras)

Baptêmes / Parrainages civils

Alyssa BOFFÉLI, le 28 avril 2018 (lieu-dit Jallat)

Mariages

Pierre BONTEMPS et Bernard RANCON, le 3 février 2018, (route du Viallard)

Stéphane CASAROTTO et Marion DISSEIX, le 14 avril 2018 (rue du Puits à Contournat)

Lionel JARRY et Aurélie CHEVALIER, le 28 avril 2018 (lieu-dit Layras)

Olivier MULLER et Carole JOLY, le 2 juin 2018 (lieu-dit le Gauthier)

Décès

Jeannine ESCOT née BONNARD, (domiciliée lieu-dit Rongheat), décédée le 10 janvier 2018 à Clermont-Ferrand Yvette CHALARON née PIARRY (domiciliée rue de l'Eglise), décédée le 16 janvier 2018 à Billom

✔ Premier Pacs à Saint-Julien-de-Coppel



Depuis le premier novembre 2017, les communes sont compétentes pour recevoir un PACS - Pacte Civil de Solidarité.

Pour les communes, il s'agit d'une nouvelle compétence obligatoire des officiers de l'état civil. Pour autant le recours à un notaire est préconisé, lorsque les contractants d'un PACS, disposent d'un certain patrimoine. Plusieurs lois successives ont abondé le texte originel.

C'est la loi 99-944 du 15 novembre 1999 qui a créé le PACS comme mode d'organisation de la vie de couple.

Le premier PACS sur notre commune, a été célébré le vendredi 8 juin en mairie. La municipalité félicite, Monsieur Guillaume ROBIN et Madame Elisa BARDIN, et leur souhaite une heureuse, et longue vie commune à Saint-Julien-de-Coppel.

Dominique VAURIS

Manifestations

Septembre

Samedi 08/09 Maison des associations Barbecue Les Casques coppellois Terrain de pétanque Pétanque Les Casques coppellois

Salle des Fêtes Vendredi 14/09 Afterwork musical Samedi 15/09 Le Breuil Petit marché du Breuil

Vendredi 21/09 Salle des Fêtes 20 h - Conférence permaculture

Octobre.....

Petit marché du Breuil Samedi 06/10 Le Breuil

Vendredi 12/10 Salle des Fêtes 19h - Télédôme (conférence AFM)

Samedi 20/10 Le Breuil Petit marché du Breuil Dimanche 21/10 Salle des Fêtes 14h - Loto des pompiers

Novembre.....

Samedi 10/11 et Salle des Fêtes Théâtre dimanche 11/11

Dimanche 11/11 11h - Cérémonie au Monument aux morts

Samedi 17/11 Salle des Fêtes 18h - Loto de l'Amicale

Samedi 24/11 Maison des associations Repas Les Casques coppellois

Décembre.....

Dimanche 02/12 Salle des Fêtes Repas des Aînés

Samedi 08/12 Salle des Fêtes et Téléthon

Maison des associations

Samedi 15/12 Salle des Fêtes Marché de Noël et Maison des Associations

Dimanche 16/12 Salle des fêtes Cérémonie

le Breuil

Vendredi 21/12 Maison des associations

16h30 à 19h30 - Don du sang



